



## Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 24 mars 2023

### La Région et l'AREC lancent un nouvel outil pour co-financer les projets citoyens d'énergies renouvelables en Occitanie

**La Région Occitanie s'est dotée d'une stratégie ambitieuse pour le développement des énergies renouvelables coopératives et citoyennes. A travers le pack "Aux EnR citoyens" adopté en 2022, elle vise l'objectif d'atteindre 500 projets et 100 000 actionnaires citoyens à l'horizon 2030.**

Dans ce cadre, la Région accélère en capitalisant à hauteur de 2,5 M€ un nouvel outil de financement facilitant la concrétisation de ces projets. Porté et détenu à 100% par l'AREC Occitanie dans le cadre d'une dynamique associant la Région, l'ADEME et Ec'LR, il vise à travers la prise de participation financière temporaire dans les projets, la réalisation concrète d'installations d'énergies renouvelables d'une taille inférieure à 500 kW portées par des citoyens et/ou des collectivités locales (toitures d'école, petite centrale au sol ou hydroélectrique...).

*« En traçant dès 2016 une trajectoire pour devenir la 1<sup>ère</sup> Région à énergie positive d'Europe, nous avons anticipé en Occitanie, ce travail de transformation écologique et énergétique. Cet engagement repose sur la réduction de nos consommations et la production décuplée d'énergies renouvelables. C'est ensemble, unis dans un collectif rassemblant citoyens, entreprises, associations et acteurs publics que nous réussissons. C'est pour cette raison que nous poursuivons notre démarche démocratique en soutenant les projets citoyens de production d'énergies renouvelables. Ce nouvel outil permettra de soutenir des initiatives qui émanent des territoires, construites et portées par des citoyens convaincus de leur utilité. C'est en écoutant leurs voix que la transition s'opérera avec succès »* a indiqué Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

*« Nous mettons tout en œuvre pour massifier la transition énergétique et nous sommes convaincus que c'est en soutenant les initiatives de terrain que nous relèverons les défis qui se posent à nous. Avec notre pack "Aux EnR citoyens", nous prenons part à des projets qui ont obtenu la participation et l'adhésion de nos concitoyens, ce qui contribuera à leur bonne réalisation par et pour les territoires »* a notamment déclaré Christian Assaf, président de l'AREC Occitanie.

**Pour comprendre toutes les étapes de l'accompagnement et les contacts utiles:**  
<https://www.energie-citoyenne-occitanie.fr/articles/h/nouvel-outil-d-investissement-pour-financer-vos-projets-citoyens-et-cooperatifs-d-energies-renouvelables-en-occitanie.html>

### **Quelques exemples de projets citoyens déjà accompagnés :**

- L'installation de grappes de projets photovoltaïques sur le territoire du PNR des Grands Causses, à **Millau (12)**, portée par Sud Energia. Ce projet est cofinancé dans le cadre de l'Appel à projets « Énergies Coopératives et Citoyennes » : 1€ Région pour 1€ citoyen. Au total, **33 500€** sont alloués à ce projet ;
- L'installation de grappes photovoltaïques à **L'Isle-sur-Tarn (81)** portée par Énergie Citoyenne Ouest Tarn. Ce projet est cofinancé dans le cadre de l'Appel à projets « Énergies Coopératives et Citoyennes » : 1€ Région pour 1€ citoyen. Au total, **16 800€** d'aides régionales sont attribués ;
- La réalisation d'études pour le développement d'un projet d'énergie renouvelable coopératif et citoyen de micro-centrale hydroélectrique à **Mosset (66)** portée par l'ASA du Canal de la ville – **35 000€** ;

La Région soutient également le **réseau des projets citoyens et participatifs d'énergies renouvelables en Occitanie** (107 000€) dans ses missions d'animation et d'information.

### **A propos de l'AREC:**

Outil de la Région Occitanie, l'AREC fabrique des solutions de transition énergétique pour le passage à l'acte des territoires. L'Agence s'attache à proposer aux acteurs des solutions adaptées à leurs besoins, qu'elles soient clefs en main ou spécifiques. Véritable tiers de confiance pour les acteurs des territoires et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.  
[www.arec-occitanie.fr](http://www.arec-occitanie.fr)

### **■ Contacts presse :**

**Agence Régionale Énergie Climat [AREC]** : Fanny Thévenoud – [fanny.thevenoud@arec-occitanie.fr](mailto:fanny.thevenoud@arec-occitanie.fr)

**Région Occitanie** : Coralie Momboisse – [coralie.momboisse@laregion.fr](mailto:coralie.momboisse@laregion.fr) – 07 88 56 06 42